

Tableau n° 31
Le benzène et tous les produits en renfermant

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
- Troubles gastro-intestinaux apyrétiques accompagnés de vomissements à répétition.	7 jours	Opérations de production, transport et utilisation de benzène, du toluène, des xylènes et autres produits en renfermant, notamment :
<p>- Affections hématologiques acquises, isolées ou associées, de type hypoplasique ou dysplasique :</p> <p>* Anémie normochrome normocytaire et/ou macrocytaire arégénérative avec un nombre de globules rouges égal ou inférieur à 3.500.000/mm³ et un nombre de réticulocytes à 100.000/mm³.</p> <p>* Leuconetropénie avec un nombre de globules blancs inférieur à 3.500/mm³ et/ou un nombre de neutrophiles inférieur à 1.200/mm³ dont l'origine centrale est retenue après avoir éliminé une anomalie constitutionnelle de margination et/ ou un hypersplénisme.</p> <p>* Thrombopénie avec un nombre de thrombocytes égal ou inférieur à 100.000/mm³ dont l'origine centrale est affirmée par une ponction sternale.</p> <p>* Syndromes myéلودysplasiques acquis.</p>	3 ans	<p>- Production, extraction, rectification du benzène, du toluène, des xylènes et des produits en renfermant.</p> <p>- Emploi du benzène, du toluène et des xylènes pour la production de leurs dérivés, notamment en organosynthèse.</p> <p>- Préparation des carburants renfermant du benzène, du toluène et des xylènes, transvasement, manipulation de ces carburants, travaux en citerne ;</p> <p>- Emplois divers du benzène, du toluène et des xylènes comme dissolvants des résines naturelles ou synthétiques.</p> <p>- Production et emploi de vernis, peintures, émaux, mastics, encres, colles, produits d'entretien renfermant du benzène, du toluène et des xylènes.</p> <p>- Fabrication, manipulation et emploi des dissolutions de caoutchouc naturel ou synthétique ou des solvants d'avivage contenant du benzène, du toluène, des xylènes.</p>
- Syndrome myéloprolifératif.	15 ans sous réserve d'une durée minimale d'exposition de 1 an	<p>- Autres emplois du benzène, du toluène, des xylènes ou des produits en renfermant comme agents d'extraction, d'élution, d'imprégnation, d'agglomération ou de nettoyage et comme décapants, dissolvants ou diluants ;</p> <p>- Opérations de séchage de tous les produits, articles, préparations, substances où le benzène, le toluène, les xylènes (ou les produits en renfermant) interviennent comme agents d'extraction, d'élution, de séparation, d'imprégnation, d'agglomération, de nettoyage, de concentration et comme décapants, dissolvants ou diluants.</p>
- Leucémie		<p>- Emploi du benzène comme déshydratant des alcools et autres substances liquides ou solides.</p> <p>- Emploi du benzène comme dénaturant ou réactif de laboratoire.</p>